



Transport de bouteille de gaz



Source image : internet

Dans nos secteurs, nous utilisons régulièrement du gaz GLP « Gaz de Pétrole Liquéfié ». Les GLP/GPL les plus communément utilisés sont le butane (chauffage d'appoint, eau chaude, cuisson) et le propane (désherbeurs thermiques, barbecues...).

Afin d'avoir un éclairage clair sur les propriétés de ces gaz, voici un extrait des informations que l'on peut lire sur le site du SPF économie :

« Le butane et le propane se trouvent sous la forme de gaz à température ambiante et pression atmosphérique normale. Lorsqu'ils sont soumis à une légère pression ou à un refroidissement, ils se liquéfient spontanément. Grâce à cet état liquide, ils sont faciles à transporter, stocker et distribuer. Ils sont généralement stockés dans des récipients en acier ou en aluminium.

Le butane et le propane sont :

- Incolores ;
- Inodores : afin de détecter la présence de GPL dans un espace, des additifs odorants sont ajoutés aux gaz. Cette odeur est spécifique et désagréable ;
- S'enflamment spontanément en cas de mélange avec un certain pourcentage d'air ou d'oxygène.

Les GPL ne sont pas toxiques, il n'y a pas de danger d'intoxication lors de l'inhalation (il faut évidemment qu'il y ait suffisamment d'air présent).

A l'état liquide, les GPL peuvent provoquer des brûlures, dues à une rapide vaporisation du produit en contact avec la peau (très froid). (...) »

Pour plus d'information n'hésitez pas à cliquer sur ce lien :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/sources-denergie/petrole/gaz-de-petrole-liquides>



Sécuriser les
bouteilles de gaz

Source image :
internet

Pour que le **transport des bouteilles de gaz** se déroule sans accroc, nous vous conseillons de suivre quelques consignes de sécurité.

La première étape est d'abord de **contrôler les bouteilles avant la manipulation et le chargement**. Non seulement pour s'assurer qu'elles sont en bon état, mais également pour connaître le contenu des bouteilles qui vont être transportées. Pour cela, vous pouvez consulter l'ogive (partie supérieure de la bouteille ainsi que son étiquette).



Wallonie



Pour un transport, les **différents accessoires doivent être démontés** (détendeur, chalumeau...) afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés durant celui-ci.

Une fois les accessoires démontés, il faudra veiller à la **fermeture du robinet**, même si la bouteille est vide (ou semble vide), ainsi qu'à la présence du chapeau de protection correctement vissé. De cette manière, le robinet ne risque pas de s'arracher en cas de choc.

La façon dont vous allez porter ou déplacer la bouteille dépendra de son poids et de ses dimensions. Si cela est possible, nous conseillons de déplacer la bouteille à l'aide d'un diable afin de la placer dans la camionnette ou la remorque plus aisément (et limiter les problèmes de dos). Si cela n'est pas possible, n'hésitez pas à demander de l'aide à un collègue pour soulever la bouteille.



Source image : internet

Bon à savoir : il ne faut jamais soulever une bouteille de gaz par le robinet ou le détendeur, ni la faire rouler au sol pour la déplacer. Si la bouteille est couchée ou inclinée, le gaz risque de s'échapper sous forme liquide et provoquer une explosion.

Lorsque la bouteille est dans le véhicule

- **Calez-la verticalement** afin qu'elle ne puisse ni tomber ni rouler en cas d'arrêt d'urgence ou de manœuvre brusque. De plus une bouteille non arrimée, peut se transformer en projectile mortel en cas de freinage brusque.

Il est vivement recommandé d'attacher la bouteille à l'aide d'une sangle comme illustré sur la photo.



Source image : internet



Source image : internet

- Assurez-vous que la **ventilation du véhicule** soit efficace (même si ce dernier est garé) et cela, tant en été qu'en hiver. Plus il fait chaud, plus la pression dans les bouteilles augmente, le besoin de ventilation est donc plus élevé. Cette recommandation est d'autant plus importante si vous transportez des petites cartouches de type Camping Gaz : leurs parois minces résistent mal à la chaleur.
- Ne fumer pas lorsque vous transportez des bouteilles de gaz, qu'il s'agisse de gaz butane ou propane.

- Un extincteur (de minimum 2 kg) doit être toujours disponible et à portée de main des personnes se trouvant dans le véhicule.

Bon à savoir : si vous transportez régulièrement de l'oxygène ou un gaz inerte (comme l'azote ou l'argon), il est recommandé d'acheter un oxymètre portable. Ce petit appareil est disponible dans le commerce pour environ 100 € et émet un signal d'alarme si la quantité d'oxygène dans la voiture augmente ou diminue trop fortement. Une concentration en oxygène de moins de 21% dans l'air peut avoir des effets sur la santé. S'il y a moins de 19% d'oxygène dans l'air, des difficultés respiratoires peuvent apparaître et en dessous de 14% d'oxygène, cela peut entraîner la mort. Au-dessus de 21%, le seuil d'incendie ou d'explosion augmente.

En cas de transport d'Acétylène, quelques mesures supplémentaires sont à prendre.

Il n'est pas recommandé de coucher ce type de bouteille (risque d'extraction ou d'écoulement du solvant). Si cela a été le cas, il faudra attendre au moins une journée en station debout avant d'ouvrir le robinet. Dans tous les cas, l'ouverture du robinet de la bouteille doit se faire progressivement.

Bon à savoir : Une fuite accidentelle d'acétylène peut s'enflammer spontanément, et à fortiori, avec une étincelle, une flamme ou une cigarette.

Est-ce que les bouteilles résistent aux chocs ?

Si une bouteille risque de vous échapper des mains, n'essayez pas de la retenir au risque de vous blesser. Laissez tomber la bouteille, elle résistera au choc.

Bon à savoir : La résistance aux chutes des bouteilles est testée pour une hauteur de chute de 1,2 mètre. C'est généralement la partie la plus vulnérable (la tête) qui entre en collision en premier avec le sol.

Après une chute, il est recommandé de contrôler attentivement la bouteille et les connecteurs (les valves, les manomètres, les détendeurs, etc.), afin de vérifier l'état général de l'ensemble. En cas de doute, n'utilisez plus la bouteille.

Pour conclure, la manipulation et le transport de bouteille de gaz devraient être réalisés par des personnes formées à cet effet et conscientes des risques inhérents à cette tâche. Voici un résumé des principaux points de vigilance à retenir :

Aménagements du véhicule de transport :

- ✓ Système adéquat de fixation des bouteilles ;
- ✓ Véhicule ouvert, bâché ou bien ventilé ;
- ✓ Séparation étanche entre le conducteur et les bouteilles, avec ventilation naturelle ou forcée ;
- ✓ Présence d'un extincteur à poudre d'une capacité minimale de 2kg.

Recommandations pour le transport :

- ✓ Vérifier les bouteilles (robinet fermé, chapeau de protection placé, accessoires débranchés ...) ;
- ✓ Ne transporter que la quantité de gaz nécessaire à la réalisation du travail prévu ;
- ✓ Ne pas fumer en cas de manipulation et de transport de gaz inflammable ;
- ✓ Ne pas utiliser de flamme à l'intérieur du véhicule ;
- ✓ Le moteur du véhicule doit être arrêté lors du chargement et du déchargement des bouteilles de gaz (risque d'étincelle et donc d'inflammation) ;
- ✓ Veiller à une bonne aération et une ventilation efficace du véhicule de transport ;
- ✓ Contrôler les bouteilles avant chargement ;
- ✓ Fixer efficacement la ou les bouteilles ;
- ✓ Stocker la ou les bouteilles verticalement ;
- ✓ Séparer les vides des pleines et l'oxygène des gaz inflammables ;
- ✓ Équilibrer les charges dans le véhicule ;
- ✓ Ne pas laisser les bouteilles de gaz séjourner sans nécessité dans un véhicule ;
- ✓ Protéger les bouteilles des rayons de soleil trop intenses ou des fortes variations de températures ;
- ✓ En cas de fuite : garer puis aérer le véhicule, fermer les robinets ;
- ✓ En cas d'inflammation, d'incendie, ou d'accident de la route, ne pas s'approcher, écarter les curieux et prévenir ou faire prévenir les secours (112) en précisant la présence de bouteille de gaz.

Nouvelle fiche « Trucs & Astuces » : Charger facilement et rapidement ses bovins en prairie

Charger ses animaux dans une bétailière en prairie, la manœuvre peut s'avérer difficile lorsque la prairie n'est pas équipée d'une aide de rassemblement ou d'embarquement. Dans quel endroit et comment placer ma bétailière ? Dans quel sens faire circuler les animaux pour les faire monter facilement ? Comment éviter les demi-tours brusques des animaux lors de l'embarquement ? ... Nous partagerons différentes astuces au travers d'une nouvelle fiche « Charger facilement et rapidement ses bovins en prairie ».

Charger facilement et rapidement ses bovins en prairie (1/2) Parc de chargement mobile

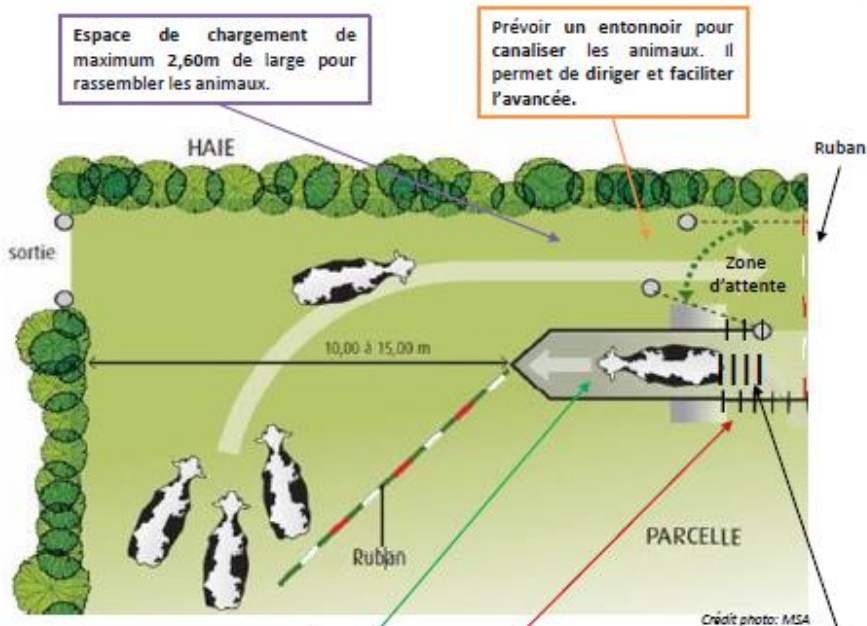
Quels avantages pour le travail ?

- ✓ Gain de temps au rassemblement et chargement des animaux ;
- ✓ Plus de sécurité pour l'éleveur et l'animal pendant le rassemblement des animaux ;
- ✓ Facilité de mise de œuvre : tracteur, bétailière et barrières, rubalise, 1 à 2 personnes.



Conseils pour l'aménagement d'un parc de chargement mobile :

Le lieu de chargement peut être placé à proximité d'un lieu de séjour ou de passage habituel des animaux. Le choix se fera aussi en fonction de l'accessibilité de l'endroit.



Credit photo: MSA

Présentation de la bétailière en sens inverse par rapport au parc de chargement pour créer un couloir en forme de U. Evitez l'orientation Est (éblouissement des animaux).

Paillez la montée de la bétailière avec de la litière (odeur rassurante) pour éviter les bruits métalliques et les reflets qui peuvent arrêter et/ou effrayer le bovin. Eclairez le fond de la bétailière pour faciliter la montée des bovins et la luminosité du spot empêchera les demi-tours.



Barrières hautes d'environ 1m80, de préférence pleines pour éviter de distraire le bovin et faciliter le chargement.



Intéressés par cet aménagement pour votre santé et sécurité au travail ? Contactez PreventAgri au 065/61.13.70



Mission Wallonne des Secteurs Verts -PreventAgri,
Rue du Roi Albert 87 – 7370 Dour – Tel.: 065/61.13.70 – info@preventagri.be

Mission Wallonne
des Secteurs Verts
PreventAgri



Charger facilement et rapidement ses bovins en prairie (2/2) Parc de chargement mobile

Représentation réelle d'un parc de chargement mobile ...

Ci-contre, l'éleveur procède à un chargement des bovins en prairie en créant un parc d'attente et un couloir avec :

1. Une rubalise ou ruban
2. La haie
3. La bétailière

→ Ici, le chien de troupeau (ou une autre personne) se chargera de pousser les animaux vers le pont d'embarquement.

→ L'éleveur les guidera.



La rubalise peut vous aider à rassembler les animaux dans l'espace de chargement.

Son apparence rouge/blanc très visible des bovins accompagné du bruit de plastique émis si il y a un peu de vent les arrête.

Elle est à utiliser temporairement (pour le chargement) car les animaux peuvent s'habituer à sa présence. Elle ne leur fera dès lors plus aucun effet et risque de dépasser la rubalise.



Evitez de positionner le lieu de chargement à la place du lieu de repos des bovins. Les animaux assimileront alors le lieu de repos à un lieu de stress.



Intéressés par cet aménagement pour votre santé et sécurité au travail ? Contactez PreventAgri au 065/61.13.70

Vous retrouverez cette fiche ainsi que toutes les autres sur notre [site internet](#), rubrique « Trucs & Astuces ».



Déclic travail, un autodiagnostic et des solutions pour que les éleveurs de ruminants travaillent plus sereinement

L'outil Déclic vise à apporter des réponses aux questions que se posent les éleveurs bovins, ovins, caprins, sur les conditions d'exercice de leur travail et sur les équilibres entre vie privée et vie professionnelle.



Des solutions adaptées à chaque situation

La plateforme Déclic'Travail est accessible depuis ce 1er septembre 2020 à l'adresse <https://www.declictravail.fr/>

En quelques clics, l'éleveur, complète l'autodiagnostic qui porte sur :

- La gestion des ressources humaines,
- L'organisation,
- Les conditions de travail.

Chaque mois, une vidéo « l'astuce du mois » est publiée sur la page d'accueil de Déclic afin de vous donner des « trucs & astuces » que vous pourrez mettre en application dans votre exploitation.

Comment optimiser son organisation ? Préserver sa santé ? Se libérer du temps ? Être plus efficace ? Mieux gérer ses salariés ?

Des solutions concrètes, en réponse aux attentes exprimées, bâties à partir d'études de terrain et d'expériences d'éleveurs, sont alors proposées **sous forme de fiches ou de vidéos**.

L'aide est proposée sur des registres aussi variés que l'aménagement du bureau, la communication avec les salariés, la simplification de l'allotement au pâturage ou des pratiques d'alimentation et de reproduction, la manipulation des bottes de foin en sécurité, l'équipement en nouvelles technologies...

PreventAgri peut vous donner un coup de pouce pour vous aider à compléter votre autodiagnostic et à identifier vos besoins d'amélioration au sein de votre exploitation.

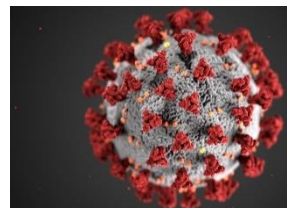


Le service est gratuit, confidentiel et non contraignant.

Prévention COVID-19

La possibilité d'infection par le coronavirus sur le lieu de travail constitue un risque professionnel.

Il nous paraît important au regard de l'actualité et du durcissement des mesures sanitaires qui s'annonce de vous rappeler que vous pouvez trouver sur notre site internet une documentation complète sur la prévention du Covid.



Wallonie

Mission Wallonne des Secteurs Verts -PreventAgri,
Rue du Roi Albert 87 – 7370 Dour – Tel.: 065/61.13.70 – info@preventagri.be

Mission Wallonne
des Secteurs Verts ASBL
PreventAgri



Vous pourrez notamment consulter des checklist spécifiques adaptées aux secteurs verts, ainsi que des exemples d’affichage à mettre en place et différents liens utiles :

<https://secteursverts.be/publications-et-newsletters/articles-dinformation-prevention-et-securite-dans-les-secteurs-verts/>

Ces checklists rédigées par nos soins, avec la collaboration de PreventAgri Flandre, ont été reconnues par les partenaires sociaux et le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Elles sont utilisées en tant que protocoles de reprise des activités professionnels pour les secteurs agricole et horticole. L’objectif de ces protocoles est de garantir que les activités puissent être maintenues dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles. Il va de soi que nous devons redoubler de vigilance et respecter autant que possible les mesures de prévention qui permettront d’enrayer l’épidémie.

Agenda

17 novembre 2020

Emploi et agriculture : mieux connaître les besoins des exploitants pour une meilleure rencontre de l’offre et de la demande.

10h-11h30 : **WEBINAIRE** - Emploi et formation en agriculture.

14h-15h30 : **ATELIER D’ECHANGES** - Attractivité des métiers de l’agriculture.

Inscription obligatoire avant le 12 novembre [ici](#).

Plus d’infos et contacts : CowForme: p.rondia@cra.wallonie.be; Agreen-job : agreenjob@ruraleurope.org

24 novembre 2020

Emploi et agriculture : mieux connaître les besoins des exploitants pour une meilleure rencontre de l’offre et de la demande.

10h-11h30 : **ATELIER D’ECHANGES** - Formation des exploitants agricoles au management.

14h-15h30 : **ATELIER D’ECHANGES** - Formation des demandeurs d’emploi aux métiers de l’agriculture.

Inscription obligatoire avant le 12 novembre [ici](#).

Plus d’infos et contacts : CowForme: p.rondia@cra.wallonie.be; Agreen-job : agreenjob@ruraleurope.org